



Association de droit local

Signataire de la Charte des
Universités du site Alsace

Représentante des
étudiant-e-s et jeunes
chercheur-se-s du
Neuropôle

Siège social
Faculté de Psychologie
12 rue Goethe
67000 Strasbourg, France

Courriel
doctoneuro@gmail.com

Site Web
doctoneuro.unistra.fr

SIRET
82427087000010

NAF
9499Z

Objet : **Convocation à l'Assemblée Générale 2019 de Doctoneuro**

Strasbourg, le jeudi 14 novembre 2019

Bonjour à toutes et à tous,

Doctoneuro organise sa 4^{ème} Assemblée Générale (AG), qui se tiendra le **vendredi 29 novembre 2019 prochain à 18h30 (Salle Paul Mendel de l'Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives – 8, Allée du Général Rouvillois, 67000 Strasbourg)**. Cette réunion sera suivie d'une soirée conviviale dont le lieu vous sera transmis ultérieurement.

Grâce à vous, l'Association a pu rassembler 114 adhérentes et adhérents l'année dernière. Avec un Bureau composé de 12 membres élus et 10 membres chargés de mission (doctorants, master, jeunes chercheurs, alumni), nous avons pu, au travers de nos actions (qui vous seront présentées lors de l'AG), renforcer nos liens et faire prospérer les valeurs qui nous unissent (cf. Nos statuts).

L'Assemblée Générale est une étape importante dans la vie d'une association. Elle permet d'évoquer le bilan du mandat qui s'achève, aussi bien moral que financier, de débattre de ceux-ci, pour enfin statuer sur son avenir et de définir les orientations du prochain mandat, en élisant de nouveaux membres de Bureau.

En cas d'absence, vous pouvez donner procuration à un autre membre (si vous et ce membre êtes à jour de cotisation) pour qu'elle ou il puisse s'exprimer à votre place (voir modèle [en ligne](#)). Toute procuration signée doit être transmise à Monsieur Guillaume VANOTTI, Secrétaire Général, en main propre ou par mail à l'adresse doctoneuro@gmail.com avant l'ouverture de l'Assemblée Générale. Attention, chaque membre ne peut porter au maximum qu'une seule procuration.

L'AG se déroulera donc le vendredi 29 novembre 2019 à 18h30 dans la salle des séminaires Paul Mendel à l'INCI. **Une attention particulière sera apportée pour nous assurer que l'ensemble des participants est membre de l'Association. N'oubliez donc pas votre carte.**



Association de droit local

Signataire de la Charte des
Universités du site Alsace

Représentante des
étudiant·e·s et jeunes
chercheur·se·s du
Neuropôle

Siège social
Faculté de Psychologie
12 rue Goethe
67000 Strasbourg, France

Courriel
doctoneuro@gmail.com

Site Web
doctoneuro.unistra.fr

SIRET
82427087000010

NAF
9499Z



Si vous n'êtes pas membre, vous pourrez vous inscrire le soir même avant le début de l'AG, au stand qui y sera dédié, ou via notre [formulaire d'adhésion en ligne](#). **Aussi, veuillez noter que plus aucune entrée ne sera autorisée dans le bâtiment une fois que l'AG aura commencé. Assurez-vous donc de pouvoir y venir à l'heure.**

L'ordre du jour de cette AG est le suivant :

- Modification de l'ordre du jour (si nécessaire)

Cf. Article 12 : « Tout membre adhérent de Doctoneuro pourra demander un rajout de point à l'ordre du jour jusqu'à la date de l'Assemblée Générale. L'ordre du jour ainsi modifié devra alors être voté en ouverture de l'Assemblée Générale. »

-Bilan d'activité 2018-2019 et vote du quitus du président

-Bilan Financier et vote du quitus du trésorier

-Élection du nouveau bureau (l'ensemble des postes soumis au vote sont ouverts à toutes et tous et sont détaillés en pièce jointe. Il est possible de présenter sa candidature au moment même de l'AG).

-Fin de séance et départ vers la soirée de passation (lieu transmis ultérieurement).

Dans l'attente vous retrouver nombreuses et nombreux à cet événement important, je vous adresse mes salutations les plus sincères.

Baptiste LETELLIER
Président de Doctoneuro